



# Service sécurité incendie régional



## INFORMATION IMPORTANTE

Dernièrement, votre service de sécurité incendie, a été informé de la présence d'une firme privée œuvrant dans le domaine de la sécurité incendie dans le secteur.

Cette firme a eu l'audace d'affirmer qu'ils sont mandatés par le service incendie afin d'effectuer des visites de prévention résidentielle et commerciale, car le service incendie est débordé. **EN AUCUN TEMPS**, le service incendie ne mandate une compagnie privée pour faire des visites de prévention.

Cette firme a utilisé des sections du code de prévention des incendies afin de forcer la vente d'avertisseur de fumée, avertisseur de monoxyde de carbone et autre équipement relié ont la sécurité.

En aucun temps, le personnel du service incendie de Waterloo n'effectuera de visite de prévention sans être vêtu d'uniforme complet, et ne tentera de vous vendre quoi que ce soit.

Les visites de prévention sont normalement effectuées du lundi au jeudi entre 09h00 et 18h45, les vendredis, samedi et dimanche de 09h00 à 16h00.

Dans le doute demandez au pompier de vous remettre « l'accroche porte », que nous laissons normalement aux adresses qui ne répondent pas et de le remplir avec son nom. Contactez votre municipalité afin de valider le tout. Par contre, n'oubliez pas de prendre rendez-vous par la suite pour la visite de prévention, car elle est obligatoire au règlement municipal.

VILLE DE WATERLOO

417, rue de la Cour

Waterloo (Québec) J0E 2N0

Téléphone : (450) 539-2282

Télécopieur : (450) 539-3257



# Service sécurité incendie régional

## Important notice

Lately your fire department was notified that a private company dealing in the fire safety was working in the area. This company tends to say that they are mandated by the fire department to conduct fire prevention visits since the fire department is overwhelmed by the amount of visits. **NEVER** will the fire department appoint a private firm to conduct these visits

This company used sections of the national fire prevention code to force the sale of smoke detectors, carbon monoxide detectors and other fire protection products.

Remember at no time will the personnel from the Waterloo fire department will conduct fire prevention visits without their complete uniforms or will try to sell anything.

Fire prevention visits are conducted Monday to Thursday 9am to 7 pm, Friday Saturday, Sunday from 9am to 4 pm

In doubt, ask for the “**YOU WERE NOT HOME**” card that we leave at addresses that did not answer, have the firefighter fill it out with his name. Contact town hall to validate our presence. Afterwards don't forget to contact us to take an appointment the fire prevention visit are mandatory according to town by-laws.

*Unis pour la sécurité incendie*

*Dominic Mayer*, Pompier-préventionniste

Service de sécurité incendie

**VILLE DE WATERLOO**

417, rue de la Cour, C.P. 50

Waterloo (Québec) J0E 2N0

Tél. (450) 539-2282, poste 310

Fax. (450) 539-2246

[preventionincendie@ville.waterloo.qc.ca](mailto:preventionincendie@ville.waterloo.qc.ca)

VILLE DE WATERLOO

417, rue de la Cour

Waterloo (Québec) J0E 2N0

Téléphone : (450) 539-2282

Télécopieur : (450) 539-3257